

LA FISCALITÉ DU SALARIÉ EXPATRIÉ, DÉTACHÉ OU EN MISSION



1 jour (à titre indicatif)

COMMENT OPTIMISER L'IMPOSITION DES SALARIÉS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE ?

Les incidences fiscales des mobilités internationales sont loin d'être négligeables, tant pour le salarié en mission à l'étranger que pour l'entreprise, qui doit intégrer ces coûts dans les projets de mobilité. Mais ce sujet est complexité extrême, du fait de la variété des situations d'expatriation, de la réglementation française et des règles fiscales locales. En participant à cette formation, les responsables RH et gestionnaires auront une vision claire de tous les aspects fiscaux liés aux mobilités internationales : détermination de la résidence fiscale, règles de l'impôt sur le revenu (IR), autres impôts auxquels sont soumises les personnes physiques dans le pays d'accueil, mode de calculs de l'IR, spécificité de la taxation des expatriés, dispositions spéciales d'optimisation fiscale des nouveaux arrivés, chronologie de la déclaration et de paiement des impôts, incidences financières en cas de non-respect des règles, formalités fiscales à l'entrée et départ du pays d'accueil...

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

EXISTENCE OU NON D'UNE CONVENTION FISCALE AVEC LA FRANCE

RÈGLE DE DÉTERMINATION DE LA RÉSIDENCE FISCALE

- › La loi interne de ce pays - La loi interne française
- › En cas de conflit entre les deux lois internes, quels critères s'appliquent ?

LES PERSONNES IMPOSABLES : LES RESPONSABILITÉS DES CONTRIBUABLES

- › Les résidents fiscaux
- › Les non-résidents fiscaux

LES TAUX D'IMPOSITION EN VIGUEUR DANS LE PAYS

L'IMPÔT SUR LE REVENU

- › Les différents revenus imposables
- › Les revenus exonérés
- › Les déductions du revenu imposable, les abattements, les réductions et les crédits d'impôt

LES COTISATIONS SOCIALES : TAUX DE COTISATIONS - DÉDUCTION OU NON DÉDUCTION DU REVENU IMPOSABLE

LE CALENDRIER DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES PÉNALITÉS DE RETARD

LES AUTRES IMPÔTS DIRECTS

FIN DE LA PÉRIODE D'EXPATRIATION

LES RESPONSABILITÉS FISCALES EN FRANCE APRÈS LE DÉPART DU SALARIÉ

LA GESTION DES ANNÉES DE DÉPART ET DU RETOUR EN FRANCE

LES PAYS VISÉS

- › Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, Inde, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

OBJECTIFS

- Connaître la fiscalité applicable aux salariés travaillant dans le pays d'expatriation étudié.
- Déterminer la résidence fiscale des salariés.
- Respecter l'obligation d'information vis-à-vis du salarié en mobilité internationale.
- Répondre aux questions fréquemment posées par les salariés en mobilité internationale dans ce pays.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite exposant de manière approfondie et détaillée la fiscalité dans un pays donné
- Les apports et les conseils d'une consultante spécialiste des questions de mobilité internationale
- Des exercices pratiques et des mise en situation afin d'asseoir de manière concrète et pratique la connaissance

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés

Les incidences fiscales des mobilités internationales sont loin d'être négligeables, tant pour le salarié en mission à l'étranger que pour l'entreprise, qui doit intégrer ces coûts dans les projets de mobilité. Mais ce sujet est complexité extrême, du fait de la variété des situations d'expatriation, de la réglementation française et des règles fiscales locales. En participant à cette formation, les responsables RH et gestionnaires auront une vision claire de tous les aspects fiscaux liés aux mobilités internationales : détermination de la résidence fiscale, règles de l'impôt sur le revenu (IR), autres impôts auxquels sont soumises les personnes physiques dans le pays d'accueil, mode de calculs de l'IR, spécificité de la taxation des expatriés, dispositions spéciales d'optimisation fiscale des nouveaux arrivés, chronologie de la déclaration et de paiement des impôts, incidences financières en cas de non-respect des règles, formalités fiscales à l'entrée et départ du pays d'accueil...

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YFIX
Formacode : 33012 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.